

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

SUGNY ET BAGIMONT

8 MARS 2022



Ordre du jour

- › Information
 - Qu'est-ce qu'une ODR ?
 - Tour de la commune de Vresse
- › Consultation
 - Travail en sous-groupes
 - Mise en commun des résultats
- › Les suites



Présences

- › **Villageois** : 29 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Frédéric MARTIN, Yves-Marie THERET, Pascaline RENARD, Véronique SOENEN, André ROBINET, Alain WILEMME
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET, Bruno ECHTERBILLE et Sophie ORBAN
- ⇒ **Total de présences** : 39 personnes



Lieu de réunion

- › Salle de village de Sugny

Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

La FRW a été désignée pour accompagner Bièvre dans son opération de développement rural. Mais ... "FRW", "Opération de développement rural", Kezako ?

La **FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est un organisme privé, chargé de missions publiques. Le travail des agents de développement de la FRW consiste à informer, conseiller et accompagner les communes dans leur opération de développement rural.



*« Une **ODR** (Opération de Développement Rural) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets.*

*Le **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural) est un document stratégique qui synthétise l'opération de développement rural. Le PCDR notifie tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). Le PCDR est composé de plusieurs parties : description des caractéristiques socio-économiques de la commune, résultats de la consultation à la population, stratégie de développement et projets pour atteindre les objectifs stratégiques ».*

Source : extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural.

Dans le cadre d'une ODR, une **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) est mise en place. Cette commission est composée comme suit : $\frac{3}{4}$ des membres sont issus de la population et $\frac{1}{4}$ maximum du conseil communal. Les membres de la CLDR représentent un maximum de composantes de la population au niveau de la profession, de l'âge, du genre, des catégories socio-professionnelles, des villages, ...

- La CLDR participe à la définition et à la réalisation du PCDR (stratégie, projets et priorités) ;
- La CLDR assure un rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre du PCDR ;
- La CLDR est une commission consultative : il s'agit d'un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées ;
- Les réunions avec la CLDR sont au nombre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme. Lors de la mise en œuvre, il s'agit d'environ 4 réunions/an ;
- Des réunions plus thématiques (en fonction des différents groupes de travail qui seront créés) peuvent également s'organiser.

Comment se déroule concrètement l'élaboration d'une opération de développement rural ?

L'auteur de programme (dans ce cas-ci : Impact SPRL) et la FRW sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales.

Un diagnostic est établi en se basant d'une part sur une étude socio-économique (objectif) et d'autre part sur les consultations citoyennes dans les villages de la commune (vécu subjectif).

Sur base du diagnostic de l'auteur de programme, des groupes de travail et la CLDR sont mis en place, identifient les enjeux essentiels et imaginent des réponses concrètes.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). La faisabilité et la pertinence des réponses sont évaluées. Des retours vers la population sont organisés.

Le PCDR proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit ensuite être approuvé par le Gouvernement wallon sur proposition de la ministre en charge du Développement rural.

Information – Tour de la commune de Vresse

La FRW présente les données chiffrées recueillies par l'auteur de programme dans la partie d'analyse du territoire.

La présentation est disponible via le site internet de l'opération de développement rural :

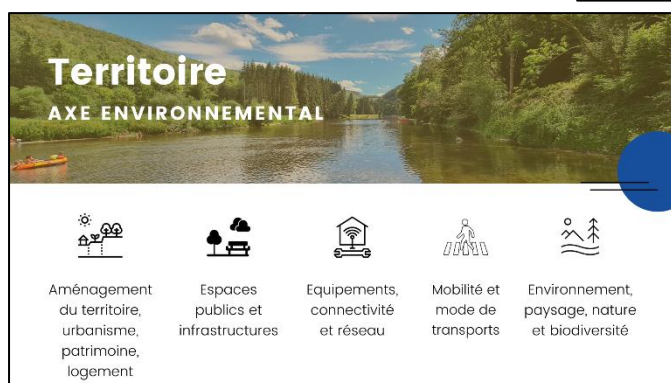
https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation_commune_de_vresse.pdf

Consultation – travail en sous-groupe

Réflexion globale sur votre village et votre commune : atouts, faiblesses et pistes d'action

- Les citoyens se mettent en groupes de 4 à 6 personnes.
- Au sein de chaque groupe, un secrétaire est désigné, il notera les réflexions.
- Les villageois sont désormais invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'action de la commune sur différents grands thèmes.

Axe social (services et associatif) : lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.



Axe environnemental (territoire) : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

Axe économique (travail et activités) : emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.



- Chaque groupe a 15 minutes par thèmes.
- L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, ...

i. Résultat des échanges

Voir tableau

Atelier de consultation – Réflexion sur les villages de Sugny et Bagimont, et la commune

| Thématique | Atouts | Faiblesses | Pistes d'action |
|---|--|--|---|
| Services et associatif – réflexions liées à l'axe Social | | | |
| Vie associative, vie au village et solidarité | <ul style="list-style-type: none"> • Tranquillité • Bienveillance des habitants et solidarité. • Tolérance des habitants (notamment à l'égard communauté LGBT) • Sens de l'accueil | <ul style="list-style-type: none"> • Manque de valorisation de la fontaine de Chalay. • Manque de lieu de rencontre pour le Patro • Trop de chiens en liberté générant des nuisances (déjections, bruit) • Renforcement des services de proximité • Manque d'initiative communale pour la vie associative et culturelle. • Impression de délaissement de Sugny par la commune. | <ul style="list-style-type: none"> • Faire resonner les cloches comme avant • Développer le monde associatif • Plus de communications des activités paroissiales • Plus d'activités décentralisées dans les villages • Décoration de Noël à améliorer • Organiser un marché de Noël |
| Lieux de rencontres et d'échanges | <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une salle de village. | <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'endroit de rencontre pour les jeunes • Pas de salle de village à Bagimont • Nécessité d'avoir un accès plus facile pour les salles : « Elles ne peuvent pas être réservées alors qu'il n'y a personne » | <ul style="list-style-type: none"> • Aménager l'église de Bagimont en salle de village • Un local pour les jeunes |
| Population (aînés, jeunes, petite enfance) et aides | <ul style="list-style-type: none"> • Jeunesse présente dans le village • Service pour les aînés (aides à domicile, repas infirmière, transport, maison de repos. | <ul style="list-style-type: none"> • Aucune activité pour les adolescents | <ul style="list-style-type: none"> • Développer les services de proximité |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Activités pour les enfants (crèche, garderie, activités extrascolaire, académie de musique). • De nombreux jeunes souhaitent rester à Sugny • Présence de Fedasil, avec échanges notamment en ce qui concerne les enfants qui sont à l'école. | | |
| Enseignement | | | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les services scolaires pour préparer l'avenir et le risque de disparition d'écoles. |
| Information et communication | <ul style="list-style-type: none"> • Bonne communication des informations communales à travers le bulletin communal et la présence sur les réseaux sociaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Pas de boite aux lettres à Bagimont. | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien régulier du panneau d'affichage |
| Santé et services d'urgence | <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un home pour personnes handicapées adulte | | <ul style="list-style-type: none"> • Volonté de plus de présence policière • Encourager l'arrivée de jeunes médecins |
| Sport et culture | | <ul style="list-style-type: none"> • Aucune infrastructure sportive, en dehors du stade de foot qui n'est pas très valorisé. | |
| Territoire – réflexions liées à l'axe Environnement | | | |
| Mobilité Sécurité routière | | <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure routière en mauvais état • Nécessité d'avoir une voiture pour être mobile • Manque de panneaux de signalisation • Renforcement de la sécurité des piétons qui est nécessaire • Ligne de bus absente à Bagimont | <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la mobilité pour les personnes isolées (notamment pour faire les courses et les examens médicaux). • Amélioration de l'équipement de la voirie et de ses abords • Développer d'un transport en commun pour aller en direction de Bouillon (Bagimont) • Installer une borne de chargement pour voiture électrique. • Manque de sécurité pour les personnes à mobilité réduite principalement sur « le dessus de la ville ». |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la vitesse et mesure de contrôle au centre du village. Gérer la vitesse sur la route principale, notamment devant l'école. • Augmenter la fréquence des bus |
| Environnement, paysage, nature et biodiversité | <ul style="list-style-type: none"> • Diversité de la nature | <ul style="list-style-type: none"> • Réseau d'eau à améliorer | <ul style="list-style-type: none"> • Restauration du lac de Chalay et de ses abords. |
| Patrimoine | <ul style="list-style-type: none"> • Domaine marial de Sugny | | <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation de la hutte des bucherons sur la promenade des sorcières • Entretien des fontaines et lavoirs |
| Aménagement du territoire et urbanisme | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité architecturale des bâtiments • Qualité architecturale de l'église | <ul style="list-style-type: none"> • Trop de maisons qui ne sont pas entretenues, ou qui sont dans des travaux depuis une très longue durée • A quoi sert l'enclos qui se trouve devant l'école ? • Forte augmentation du prix de l'immobilier dû aux achats de maisons par des seconds résidents. Et donc manque de logements pour les jeunes du village. | |
| Espaces publics | | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien du lac et de ses alentours • Entretien de la plaine de jeux • Beaucoup d'incivilités avec fu de déchets (le week-end) • Manque de valorisation de Sugny (fleurissement, décorations de Noël) | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien du foot et des alentours |

| | | | |
|---|---|--|---|
| Propreté publique | | <ul style="list-style-type: none"> • Parc à container de Vresse fort éloigné alors que celui de Corbion est plus proche (mais appartient à Idelux ndlr) • Incivilité et présence de déchets au bord des routes. • Entretien des routes, des espaces verts (plaine de jeux). | <ul style="list-style-type: none"> • Plus de poubelles et placement de panneaux de sensibilisation à lutte contre les déchets sauvages. |
| Téléphonie, connectivité et réseau | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration récente de connexion internet. | | <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'améliorer d'avantage le service internet. |
| Travail et activités – réflexions liées à l'axe Économie | | | |
| Tourisme | <ul style="list-style-type: none"> • Présence de nombreux sentiers touristiques. • Balisage des promenades. | | <ul style="list-style-type: none"> • Encourager le développement d'activités touristiques. |
| Commerces | <ul style="list-style-type: none"> • Présence de petits commerces (miellerie, fromagerie, épicerie, taxi...). • Présence de restauration : les colombes et la bonne idée (restauration chambres). • Marché des producteurs locaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Distributeur de billet trop éloigné (uniquement à Vresse/Bièvre pour déposer les billets) • Absence de bureau de poste • Pas de pôle d'activités économiques | <ul style="list-style-type: none"> • Faire revenir les commerces ambulants : légumes – poisson - glace, etc...) • Décentraliser les commerces par rapport à Vresse. • Mise en place d'un relais poste. |
| Emploi et formation | | <ul style="list-style-type: none"> • Peu d'attractivité pour les jeunes • Manque d'offres d'emploi | <ul style="list-style-type: none"> • Engager à la commune des personnes qui habitent dans la commune • Formation locale pour les postes à pourvoir pour la future prison |
| Agriculture | <ul style="list-style-type: none"> • Présence de fermes et agriculture qui perdure. | | |
| Sylviculture | <ul style="list-style-type: none"> • Affouage et bois pour se chauffer. | | |
| Economie locale | <ul style="list-style-type: none"> • Filière bois • Commune, home, Fedasil | <ul style="list-style-type: none"> • Manque de valorisation du bois local. | <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les jeunes entrepreneurs à s'installer. |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">• Crainte concernant l'installation de la future prison et des conséquences (mobilité, familles de détenus). | |
|--|--|--|--|

Les suites de l'ODR

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 19 mars) !

Rédaction du compte-rendu
Juliette Maquet et Bruno Echterbille
Agents de développement



Annexe : liste de présences (29)

| | | | |
|-----|-----------------|---------------|----------|
| M. | RENNESON-PIRSON | Goel | Sugny |
| M. | DOUNY | A-M | Vresse |
| M. | DEVOS | Constant | Sugny |
| M. | MONNOT | David | Sugny |
| M. | HAUPTMANN | Valentin | Bagimont |
| M. | PATOOR | Landin | Sugny |
| Mme | DISEUR | Thérèse | Sugny |
| M. | PIRSON | Pierre | Sugny |
| Mme | DINANT | Guilaine | Sugny |
| Mme | MICHEL | Fiona | Sugny |
| M. | MARTIN | René | Sugny |
| M. | MICHELET | Christophe | Sugny |
| Mme | TITEUX | Régine | Sugny |
| Mme | SCHMITT | Emilie | Sugny |
| M. | ROHBERECHTS | Vincent | Sugny |
| Mme | RENNESON | Sandrine | Sugny |
| M. | GILISSEN | Michael | Sugny |
| M. | LOISEAU | Simon | Sugny |
| Mme | RASE | Véronique | Sugny |
| Mme | NICOLAS | Nadine | Bagimont |
| Mme | HAUPTMANN | Pauline | Bagimont |
| Mme | LE GRADE | Claudine | Bagimont |
| M. | SEVRAIN | Jean-François | Sugny |
| Mme | CULOT | Julie | Sugny |
| Mme | COLLIN | Alysson | Sugny |
| M. | NICOLAS | Claude | Sugny |
| M. | NOLLEVAUX | Eric | Sugny |
| Mme | NICOLAS | Audrey | Sugny |
| M. | MINCIER | Stéphane | Sugny |